



Bruxelles, le 10 juillet 2015

### **Le fait de la semaine**

Le Premier Ministre grec, Alexis Tsipras, s'est exprimé mercredi 8 juillet devant les députés européens réunis à Strasbourg afin de débattre de la situation de son pays suite au référendum du 5 juillet. L'occasion pour Françoise Grossetête de demander des comptes au leader de Syriza: *"La Grèce va mal, très mal ; l'économie souterraine s'est complètement banalisée, l'État est incapable de lever l'impôt, et sa dette est insoutenable. Fini de jouer Monsieur Tsipras! Ce n'est pas l'austérité qu'on vous demande, mais tout simplement de mettre de l'ordre dans votre pays. Vous voulez jouer les grands démocrates, mais des démocrates, il y en a dans tous les autres États membres de la zone euro, et leurs peuples ne veulent plus financer la Grèce à perte"* a-t-elle déclaré, avant d'avertir: *" la solidarité européenne n'est pas unilatérale, elle a des contreparties. la Grèce a toute sa place dans l'UE, mais cessez de jouer avec le feu. L'Europe ne sera pas indéfiniment votre bouc-émissaire."*

### **Économie circulaire : passer de la société du jetable à la société du durable**

Jeudi 9 juillet, Françoise Grossetête a voté en faveur du rapport relatif à l'efficacité des ressources et au passage à une économie circulaire. Les mesures adoptées constituent un message clair envoyé à la Commission européenne qui rendra à la fin de l'année 2015 ses propositions en matière d'économie circulaire.

*" Dans un avenir proche, nous disposerons de moins de ressources pour une population plus nombreuse. Une telle transition vers des modèles économiques plus viables et plus efficaces en ressources constitue une solution*

*concrète à ces défis. Il est clair que le modèle linéaire du "produire, consommer, jeter" a atteint ses limites" a affirmé Françoise Grossetête.*

Concrètement, le rapport appelle notamment à la mise en œuvre d'un objectif d'efficacité dans l'utilisation des ressources de 30% d'ici 2030, à un objectif de recyclage de 70% des déchets municipaux et de 80% des emballages d'ici 2030. Il propose également d'autres objectifs, comme la réduction des déchets marins de 50% ou du gaspillage alimentaire de 30% d'ici à 2025.

Pour la Députée européenne, *"si l'Europe veut être plus performante, nous devons tirer le*

*meilleur parti de nos ressources, certes, mais il est également primordial de veiller à ne pas trop alourdir des contraintes législatives déjà existantes qui porteraient atteinte à la compétitivité de nos entreprises. Pour cela, il est nécessaire de trouver le juste équilibre entre environnement et économie, ambition et réalisme".*

### **Réforme du marché européen du carbone**

Une réforme du système européen de quotas d'émission (SEQE) a été adoptée par les députés européens le mercredi 8 juillet 2015. Elle vise à réduire le surplus de crédits carbone en circulation sur le marché, qui n'incite plus assez les entreprises à investir dans les technologies bas-carbone.

*"Ce changement structurel était nécessaire pour donner de la visibilité aux investisseurs. Cette réserve telle qu'elle est proposée prend en compte les préoccupations des secteurs exposés aux fuites de carbone. En effet, la compétitivité de nos industries qui font déjà des efforts considérables ne doit pas être entamée! Certaines entreprises ont réduit de moitié leurs émissions de CO2 en trente ans mais les potentiels de réduction dans les trente ans à venir ne sont pas aussi importants" a réagi Françoise Grossetête.*

*"Je préfère donc allier ambition et pragmatisme pour inciter nos industriels à entrer dans un cercle vertueux d'innovation et de compétitivité et donc de maintien de nos emplois en Europe. Enfin, je me réjouis de l'engagement pris par la Commission de créer un fonds d'innovation d'au moins 50 millions d'euros approvisionné par la mise aux enchères de quotas d'émission. Voilà un moyen concret de soutenir les technologies du futur !" selon la Députée européenne.*

### **Négociations sur l'accord de partenariat transatlantique**

Le mercredi 8 juillet 2015, les députés européens ont adopté une résolution sur l'accord de libre-échange avec les États-Unis, connu sous l'acronyme "TTIP" ou "Tafta". Le texte prend acte de l'énorme potentiel de croissance et de création d'emplois que représenterait un tel accord, tout en fixant des lignes rouges très claires à la Commission européenne pour les négociations encore en cours. *"Nous n'accepterons pas un accord qui abaisserait nos standards de protection sanitaire et environnementale, ou qui mettrait en danger notre agriculture"* a ainsi déclaré Françoise Grossetête.

Les mécanismes d'arbitrages privés prévus dans un éventuel accord ont été en particulier très critiqués, au motif qu'ils permettraient de contourner les juridictions nationales. Au lieu d'un tel mécanisme, le Parlement a donc proposé un nouveau système de juges professionnels indépendants, nommés par les pouvoirs publics, qui pourraient décider de l'issue d'éventuels différends entre États et investisseurs privés.

Dans les points positifs, notons que le Tafta permettrait aux entreprises européennes de bénéficier d'une plus grande ouverture aux marchés américains. Françoise Grossetête s'est donc prononcée en faveur du texte: *"Les États-Unis sont un partenaire stratégique très important pour l'Union européenne. Les citoyens et les entreprises seraient bénéficiaires d'un accord transatlantique. Le texte adopté aujourd'hui par le Parlement a le mérite de donner une ligne claire à la Commission pour conduire les négociations."*

---

### **Le chiffre de la semaine**

**2017:** c'est la date à partir de laquelle les citoyens européens pourront enfin appeler et envoyer des SMS de partout en Europe, sans payer de frais d'itinérance. L'accord intervenu récemment sur le paquet télécommunication a en effet acté la disparition définitive de ces derniers.